

*Dossier de Presse*

**Commémoration du génocide des Arméniens  
commis dans l'Empire ottoman  
24 AVRIL 1915**

**98<sup>ème</sup> anniversaire**

Amitiés Alsace-Arménie  
Strasbourg, le 24 AVRIL 2013

*pierre.zouloumian@free.fr et nicolas.tatessian@gmail.com*

**2<sup>e</sup> Commémoration du génocide des Arméniens  
commis dans l'Empire ottoman  
24 AVRIL 2013**

**98<sup>ème</sup> anniversaire  
du  
24 AVRIL 1915**

*Sources : Presse et courriers associatifs /* (<http://www.armenews.com/>)  
(<http://www.collectifvan.org>)

*Nil Agopoff et Frédéric Solakian* (<http://www.imprescriptible.fr/turquie-memoire.recyclage.html>)

*Film documentaire : AGHET, par Eric Friedler ARTE 2010 - 2011*

*Le génocide des Arméniens  
Par Raymond Kevorkian, Historien  
Editions Odile Jacob, 2006*

*Le génocide des Arméniens  
par Claude Mutafian, Historien* (<http://www.imprescriptible.fr/brochure/>)

*Histoire du génocide arménien  
par Vahakn Dadrian, préface d'Alfred Grosser  
Stock 1996, 1999.*

*Mémoires  
par Henri Morgenthau, Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople 1913-1916  
Editions Payot 1919, Flammarion 1984*

*Les massacres des Arméniens – Le meurtre d'une nation (1915 – 1916)  
par Arnold J. Toynbee, Historien  
Editions Payot 1916, 1987, 2004*

*Livre bleu du gouvernement britannique concernant le traitement des Arméniens  
dans l'Empire ottoman ( 1915 – 1916 )  
par le Vicomte Bryce,  
Paris, 1987.*

*Archives du génocide des Arméniens  
par le pasteur Johannes Lepsius  
Paris, 1986.*

*La Tragédie de Soumgaït (1988) – Un pogrom d'Arméniens en Union Soviétique  
Présentation de Bernard Kouchner – Préface d'Elena Bonner – Témoignages.  
Seuil, 1991.*

*Massacre de Maragha (1992) – Témoignage de la Baronne Caroline Cox, vice-présidente de la Chambre des  
Lords. vidéo , <http://maragha.org/video2.html>, <http://maragha.org/index.html> ,[www.maragha.nk.am/index.html](http://www.maragha.nk.am/index.html)*

*Pierre Zouloumian et Nicolas Tatessian  
Amitiés Alsace-Arménie*

## **Commémoration du génocide des Arméniens commis en 1915**

**le 24 AVRIL 2013**

**au Monument aux Morts, place de la République à Strasbourg  
Dépôt de gerbes en mémoire des 1.500.000 Arméniens déportés et exterminés.**

**17 h 45: Rassemblement devant le Palais du Rhin;**

**18 h 00: Déplacement en cortège vers le Monument aux Morts;**

**19 h 15 : Cérémonie religieuse œcuménique à l'église catholique  
Sainte Madeleine.**

### **Présentation:**

- \* Messieurs les représentants des Cultes,**
- \* Votre Excellence M. l'Ambassadeur Armen PAPIKYAN,  
Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe,**
- \* Mesdames et Messieurs les Députés d'Arménie, membres de l'Assemblée  
Parlementaire du Conseil de l'Europe,**
- \* M. le Maire de Strasbourg, représenté par M. Henri DREYFUS,  
Conseiller municipal délégué, Vice-Président de la Communauté Urbaine  
et Conseiller Général,**
- \* M. le Député Armand JUNG, représenté M. Eric ELKOUBY,  
Député-suppléant,**
- \* Mesdames et Messieurs les Elus, nos Elus de France, et d'Europe,**
- \* Mesdames et Messieurs les représentants des Communautés et des  
Associations, en particulier les Amis du Peuple Kurde, le MRAP, ainsi que  
les représentants des Communautés juive et rwandaise.**
- \* Chers amis, Siréli hayrenakitsnér,**

**Léon V de Lusignan, de dynastie française originaire du Poitou, fut le  
dernier roi d'Arménie, et c'est près de son gisant, en la Basilique Saint-  
Denis, qu'eut lieu le 7 avril une cérémonie oecuménique à la mémoire des  
Chrétiens d'Orient, Grecs, Syriaques, Assyro-Chaldéens et Arméniens  
victimes de la barbarie ottomane .**

**Le même jour à Strasbourg, nous avons assisté à la commémoration de  
Yom Ha Shoah, crime commis par les Nazis, ainsi qu'à celle du génocide  
des Tutsis commis au Rwanda en 1994 par l'armée, les gendarmes et une  
milice civile aux ordres d'un Etat reconnu par la France .**

**\*En Janvier nous nous sommes souvenus du pogrom anti-arménien de  
Bakou (13-20 janvier1990).**

**\*Les 27 et 28 février furent les jours anniversaires du pogrom anti-arménien de Soumgaït, commis en 1988, en temps de paix, par la population fanatisée et les troupes azerbaïdjanaises .**

**\*En Mars, ce fut l'anniversaire du massacre de 20 000 Arméniens à Chouchi en 1920.**

**\*Le 10 avril dernier, nous nous sommes souvenus du martyr du village arménien de Maragha, attaqué par l'armée azerbaïdjanaise en 1992 : êtres humains brûlés vifs, décapités, démembrés, sciés vifs...(Baronne Caroline Cox, vice-présidente de la chambre des Lords, <http://maragha.org/video2.html>).**

**\*Le 28 avril à 10h devant l'Institut d'Anatomie Normale, nous rendrons hommage aux victimes des expérimentations médicales réalisées sur des Juifs et des Roms .**

**\*En juillet, l'Humanité se rappellera le massacre de Srebrenica (1995).**

**\*Le 23 novembre prochain, nous nous souviendrons du pogrom anti-arménien commis à Kirovabad (Gandja) en Azerbaïdjan en 1988...**

**Et aujourd'hui nous sommes le 24 AVRIL, jour de la Saint Fidèle .  
Que notre mémoire reste donc toujours vive et fidèle : les associations  
Action Chrétienne en Orient,  
Amitiés Alsace-Arménie,  
Amitiés Franche-Comté-Arménie,  
Arméniens d'Europe Culture et Spiritualité,  
Ajas,  
Areg,  
Sevak,**

**ainsi que la Paroisse arménienne de Strasbourg et les autres Eglises chrétiennes,  
vous remercient de les avoir accompagnées dans l'accomplissement de leur devoir en commémorant le 98<sup>ème</sup> anniversaire du génocide commis en 1915 par l'Empire Ottoman contre sa population arménienne et prolongé jusqu'à notre époque par l'Etat turc négationniste .**

**QUE NOTRE MEMOIRE RESTE TOUJOURS VIVE**

**Lecture d'une page en arménien**

**L'ACTE FONDATEUR DE LA TURQUIE ACTUELLE EST LE  
GENOCIDE DES ARMENIENS COMMIS IL Y A 98 ANS;**

**DEPUIS, LES GOUVERNANTS TURCS MENTENT AU PEUPLE  
ET AU MONDE ENTIER**

**MAIS 98 ANS APRES, NOTRE MEMOIRE EST TOUJOURS VIVE .**

**Le VIVRE ENSEMBLE ne sera pas possible avec des négationnistes, jeunes  
ou âgés, qu'ils aient été importés ou non, car**

**LES PEUPLES VICTIMES DE GENOCIDES ONT BESOIN DE VERITE  
ET DE JUSTICE**

**1- Pourtant nous espérons la venue de la Fraternité et de la Paix :**

**Le 24 avril 2012, les Kurdes sont venus ici-même et ont prononcé pour notre  
peuple d'émouvantes paroles .**

**En 1915, les Arméniens possédaient la moitié de la ville de Diyarbékir :  
l'actuel maire kurde les a appelés à y revenir .**

**En janvier 2007 l'assassinat du journaliste Hrant Dink a suscité une vive  
émotion en Turquie, où l'on a vu Arméniens et Turcs défiler ensemble à  
Istanbul, clamant « nous sommes tous des Arméniens ». Etait-ce là  
l'expression sincère d'un désir de Fraternité et de Paix ?**

**Oui, nous voulons y croire malgré tout le reste.**

**Nous le voulons d'autant plus qu'en Turquie même, au contraire hélas de ce  
qui est trop souvent visible au sein de la Diaspora turque d'Europe, une  
véritable société civile semble se consolider, la jeunesse et les intellectuels  
osant contester de plus en plus ouvertement le négationnisme officiel de  
leurs gouvernants.**

**En Turquie aussi, les descendants des Arméniens turquifiés de force et  
contraints de renier leur foi, réapparaissent progressivement au grand jour.  
Mais tout cela est bien long à venir...**

**2-Honorons la mémoire de notre peuple assassiné (dépôt des gerbes) :**

**\*Votre Excellence M. l'Ambassadeur Armen PAPIKYAN, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe .**

**\*Les Arméniens originaires de toutes les Arménies et leurs Amis, accompagnés par M. Henri DREYFUS représentant le Maire de Strasbourg,**

**\*L'association culturelle AREG,**

### **3 - LECTURE DE L'ORDINAIRE DE LA COMMEMORATION**

#### **rappel de l'Histoire.**

**\* L'on considère les massacres hamidiens, du nom du Sultan Abdul Hamid, comme l'augure du génocide à la fin du XIXème siècle.**

**Le Sultan manipulait les frustrations et les haines au sein des masses populaires turques et muhadjires réfugiées des Balkans ou du Caucase, et alimentait les phobies et l'intolérance anti-chrétienne en général et anti-arménienne en particulier . Il ordonnait ces massacres pour des durées déterminées.**

**Entre 1894 et 1896, 300.000 Arméniens furent ainsi massacrés.**

**\*Puis lors de l'été 1908, après le coup d'état militaire qui semblait rendre l'espoir aux populations de l'Empire Ottoman, avides de liberté et d'égalité, la multitude s'écriait'' nous sommes tous des Osmanlis ( *i.e. : des Ottomans*)'' . Espoir vite brisé, car les putschistes voulaient « laTurquie aux Turcs » : après cette fraternisation précipitée, dès Avril 1909,**

**30.000 Arméniens furent massacrés à Adana.**

#### **LE GENOCIDE PROPREMENT DIT**

**\* Le 24 AVRIL 1915 à l'aube, en application d'un plan méthodiquement établi par le gouvernement ottoman, plusieurs milliers d'Arméniens de Constantinople, dont 600 membres de l'élite intellectuelle, furent arrêtés, certains assassinés sur place, d'autres martyrisés dans les semaines et les mois suivants. Ce fut le début de la déportation et des massacres, les survivants étant voués à la mort sur les routes, dans les camps de concentration et dans les déserts de Mésopotamie et de Syrie où, à Deir ès Zor, ont eu lieu les actes parmi les plus monstrueux commis par l'Empire ottoman.**

**Première phase du génocide :**

**Déportations et massacres dans le vilayet d'Erzeroum**

**Résistance et massacres dans le vilayet de Van**

**Déportations et Massacres dans les vilayets de Bitlis,**

**de Diyarbékir,**

**de Mamuret ul-Aziz,**

**de Sivas,**

**de Trébizonde,**

**d'Angora,**

**de Kastamonou,**

**Déportation**

**d'Arméniens de Constantinople,**

**dans le vilayet d'Edirne,**

**dans le Mutessarifat Bigal/Dardanelles,**

**dans le Mutessarifat d'Izmit,**

**Déportation et massacres**

**dans le vilayet de Bursa,**

**dans le Mutessarifat Kutahia,**

**dans le vilayet de Aydin,**

**dans le vilayet de Konya.**

**Déportation sur l'axe Istanbul-Izmit-Eskisehir-Konya-Bozanti-chemin de fer de Bagdad,**

**Déportation**

**dans le vilayet de Zeïtoun,**

**dans le vilayet de Dörtyol,**

**dans le Mutessarifat de Marache,**

**dans le vilayet d'Adana,**

**dans le sandjak d'Aïntab,**

**dans le sandjak d'Antakia,**

**dans le Mutessarifat d'Ourfa.**

**Seconde phase du génocide : automne 1915 à décembre 1916**

**\* Camps de transit ou de concentration autour d'Alep : environ 700.000 personnes.**

**\* Liquidation du Patriarcat arménien .**

**\* Décision d'éliminer les derniers déportés avec pour point final : Deir ès Zor.**

**1.500.000 Arméniens furent déportés et exterminés.**

**Extermination physique et culturelle : la majeure partie des dialectes d'une des plus vieilles langues indo-européennes – l'arménien – a été irréversiblement éradiquée avec ses locuteurs.**

**\* 500000 Assyro-Chaldéens-Syriaques et 350000 Grecs furent aussi exterminés ; puis ce fut le tour des Kurdes : instrumentalisés d'abord pour exterminer les Arméniens, ils furent déportés et périrent en masse : les centaines de milliers de victimes kurdes sont désormais comptabilisées par**

**l'historiographie négationniste de l'Etat turc comme étant soi-disant victimes des Arméniens.**

**\* Poursuivant l'œuvre de mort devenue désormais traditionnelle, la République kémaliste montra qu'elle savait massacrer au moins aussi bien que les gouvernements du Sultan et des Jeunes Turcs : l'Incendie de Smyrne en 1922 – pudiquement appelé « un incendie » sur un document exposé à l'Aubette à Strasbourg - et le massacre de sa population grecque et arménienne par les troupes de Mustafa Kemal en est un exemple que suivra ultérieurement l'Azerbaïdjan, alter ego caucasien de la République turque impunie.**

**LA FILIATION CRIMINELLE DE LA REPUBLIQUE TURQUE  
LE RECYCLAGE DES CRIMINELS JEUNES-TURCS - Leur rôle dans la  
création de la Turquie moderne .  
( D'après Frédéric Solakian et Nil Agopoff)**

**La République de Turquie fondée par Mustafa Kemal Atatürk en 1923 aime à se présenter comme un Etat absolument nouveau sans lien avec l'Empire ottoman sur les ruines duquel elle a été fondée : cet artifice doit permettre à ses dirigeants de ne pas assumer l'héritage criminel de leurs prédécesseurs Jeunes Turcs .**

**Entre 1920 et 1960, sous un habillage kémaliste, un grand nombre de dirigeants turcs sont en fait des criminels Unionistes recyclés .**

**Il y a continuité comme si de rien n'était, et leur impunité est garantie,**

**\*La réapparition des anciens membres du Comité Union et Progrès en tant que Pères Fondateurs de la République n'est pas l'exception mais la règle . Presque tous les dirigeants turcs, de 1920 à 1960, ont participé à des degrés divers au Génocide des Arméniens . Non seulement les tortionnaires ne s'effacent pas, mais en plus on leur donne des fonctions importantes : Députés de la République, Ministres, Ambassadeurs, etc...**

**\*Les criminels recyclés ne sont plus dans l'ambiance orientale : ils sont en habit européen, tout comme les criminels nazis, mais sans l'horreur de la Shoah à venir, dans une Turquie qui restera soi-disant "neutre" durant la deuxième guerre mondiale ; ces criminels jouiront d'une impunité effective et d'enrichissements personnels importants .**

**L'iconographie n'est plus celle des massacres, des colonnes de déportation, des moribonds ou des cadavres : une photographie montrant deux criminels unionistes avec Mustafa Kemal illustre bien cette situation paradoxale :**



smoking, costume-cravate, pochette, lunettes de soleil . Comme au Festival de Cannes ou à Hollywood, comme si de rien n'était : petits fours, jus d'orange pour ceux qui ne boivent pas de whisky, sourires sérieux ou non, parades, Relations Publiques, etc...

Complétée par l'emploi de l'alphabet latin, la "modernité laïque turque" - qui couvre en réalité un nationalisme laïciste répressif car l'on continue à tuer des non-turcs - crée l'illusion et provoque l'enthousiasme chez les politiciens eurocentristes .

La filiation criminelle est ainsi établie entre le gouvernement jeune turc et la République kémaliste : pour protéger l'Etat, il est devenu nécessaire de le maquiller, de dissimuler et de nier le crime de manière pérenne .

Ainsi, l'Etat turc pratique depuis les années 1980 un négationnisme officiel :

**\*Un décret gouvernemental du 25 mai 2001 a créé un "Conseil de coordination pour la lutte contre les assertions de génocide", officialisant ainsi le négationnisme d'Etat.**

**\*Une circulaire du Ministère turc de l'Education Nationale datée du 14 avril 2003 demande aux directeurs des établissements scolaires d'organiser des épreuves de composition dans lesquels les élèves doivent nier l'extermination des Arméniens, des Assyro-Chaldéens et des Grecs du Pont au début du 20ème siècle.**

**Qu'avaient en commun les militantes kurdes assassinées à Paris et les vieilles Arméniennes assassinées à Istanbul ?**

**Elles étaient des femmes et appartenaient à des nations honnies .**

**Pourquoi, 98 ans après, les réactions du pouvoir turc sont-elles si vives et tentent-elles de nier le crime, si vraiment il n'existe aucun lien entre hier et aujourd'hui ?**

**Sans doute parce qu'en réalité la filiation criminelle et le travestissement se sont étendus au gouvernement néo-islamo-ottoman actuel .**

### **LE NEGATIONNISME ACTUEL**

**Après l'assassinat de notre Peuple, devons-nous, dans la France qui nous a accueillis, lui laisser subir le double assassinat que constitue le Négationnisme ?**

**L'Etat négationniste turc et ses émissaires continuent de créer des générations d'ignorants en intoxiquant la jeunesse française d'origine turque avec une propagande haineuse.**

**La France peut-elle admettre les violences à l'encontre de citoyens français commémorant le génocide, comme en mars 2006 à Lyon ou le 21 octobre à Paris, les menaces de mort ainsi que les dégradations et profanations de monuments ?**

**A Valence en 2004 ont eu lieu des agressions physiques assorties de menaces de mort contre des Français d'origine arménienne : « Nos parents ont massacré vos parents et on va finir le travail. On va tous vous brûler » .  
Là il est vrai, l'on ne donne plus dans le négationnisme, mais plutôt dans l'apologie du crime .**

**Verdict : 1€ d'amende et dispense de peine .**

**Une enquête effectuée dans les écoles d'Adana en Turquie a analysé l'opinion que les élèves avaient au sujet des relations des autorités turques avec les Chrétiens : 70% des 800 enseignants et des 1066 élèves interrogés considèrent que les minorités chrétiennes, parmi lesquelles les Arméniens, les Grecs et les Juifs sont des ennemis de la Turquie ou ont un rôle négatif pour le pays .**

**Rien d'étonnant lorsqu'on sait que dans les manuels scolaires les Chrétiens, et plus encore les Arméniens, sont présentés aux élèves comme des traîtres .**

**Rien d'étonnant non plus que des enfants scolarisés en France disent du génocide de 1915 : « Tout ça c'est pas vrai, d'ailleurs c'était bien fait pour les Arméniens qui avaient trahi les Turcs » ou bien « le génocide arménien n'a pas existé, mais s'il avait existé, il aurait été mérité ».**

**C'était à Pont-à-Mousson en 2009 et à Strasbourg en 2010 ...**

**En 2007 à Valentigney, une exposition réalisée par un grand photographe arménien est censurée .**

**Début 2012, le Proviseur de Saint-Dié des Vosges annule une conférence sur le Génocide au motif que son Lycée doit rester neutre ...**

**Et au printemps 2012, au Collège Anatole France à Montbéliard, une association franco-turque – celle-là même qui s'était opposée à une sanction pédagogique infligée à un élève turc en 2009 – prétend interdire**

**l'enseignement du Génocide des Arméniens, pourtant inscrit au programme de l'Education Nationale.**

**Enfin :**

**Que le Comité Talaat Pacha – du nom du Himmler turc dont le mausolée est à Istanbul – puisse manifester à Paris contre une loi française est une obscénité.**

**Que la Presse d'Alsace offre une tribune à une association mulhousienne se réclamant de l'organisation criminelle des Loups Gris est consternant.**

**Le 7 avril 2012 à Metz, devant 10 000 militants fanatisés, le dirigeant du mouvement nationaliste turc MHP a tenu à nouveau des propos négationnistes et s'en est pris à la loi française : c'est scandaleux.**

**Le Négationnisme n'est pas une opinion, mais un délit qui doit être puni, car il est le prolongement de la démarche génocidaire.**

**Comme d'autres génocides, celui commis contre le peuple arménien est avéré : les faits ont condamné depuis longtemps l'Etat criminel ; puissent les groupuscules d'Historiens reconnaître humblement que son Histoire a été bien dite et bien écrite par d'autres qu'eux-mêmes.**

**Une loi pénalisant la négation de tous les génocides a été votée par les Elus du Peuple français.**

**Il y a urgence à l'appliquer car elle préservera la paix civile et servira l'intérêt général : elle évitera que soit remis en cause, en France, le travail de pédagogie et de mise en garde face aux crimes de masse ;**

**Les français ont obtenu de leurs Elus cette Loi qui évitera peut-être aussi qu'un Etat étranger continue, par complices interposés, à dicter la sienne : il faut donc l'appliquer sans mollesse, quitte à déplaire à quelques vieux portefeuilles .**

**En effet, cette bonne Loi mérite mieux que la forfaiture d'élites déclinantes cédant au chantage d'un Etat criminel .**

**En cette période de grand chahut, il nous fut donné récemment de faire un rêve oriental . Nous étions en paradis, et le grand Saint-Pierre, me voyant arriver, cria soudain : - Tiens, mais c'est Pierre Zouloumian, Président d'Amitiés Alsace-Arménie ! Que viens-tu faire ici ? - Grand Saint-Pierre, je me présente à vous ... - L'on ne veut pas de toi ici, retourne d'où tu viens car il y a encore du travail, et si tu vas en France en ce jour symbolique du 24 AVRIL, tu auras une grande joie : les Parlementaires français s'appêtent**

**à voter une Vraie Loi de Moralisation de la Vie Politique ...**

-----

**\* Prises de parole :**

- **M. l'Ambassadeur Armen Papikyan, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe.**
- **M. Henri Dreyfus, Conseiller Municipal Représentant M. le Maire de Strasbourg,**
- **M. Pierre Lévy, Délégué régional du CRIF,**
- **M. le Pasteur Thomas Wild, Directeur de l'Action Chrétienne en Orient,**
- **Madame Immaculée Cattier, rescapée du Génocide des Tutsis, et ses Soeurs**

**\* Prière, dans nos langues respectives, avec le Père Vatché :**

**NOTRE PERE / HAYR MER :**

**La cérémonie religieuse œcuménique nous réunira maintenant à l'église catholique Sainte Madeleine, qui accueille désormais la jeune Paroisse Arménienne.**

**QUE NOTRE MEMOIRE A TOUS RESTE VIVE :  
A L'ANNEE PROCHAINE JEUDI 24 AVRIL 2014**

**La manifestation est dissoute .**